Image not found or type unknown

participation aux bénéfices

Par **agnes possety**, le **07/03/2010** à **12:58**

bonjour,
je suis actuellement intérimaire pour une entreprise employant une quarantaine de salariés.
l'entreprise vient de verser à ses salariés la participation au bénéfice.
ai-je le droit de la réclamer?
j'ai travaillée pour cette entreprise de oct 08 à avril 09 (en intérim) + de oct 09 à ce jour.
merci de votre réponse.
salutations.
agnès possety

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés